



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 22_0103

A Marseille, le 6 janvier 2023

Direction de la Mer
Service Mer et Littoral

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Location de modules préfabriqués pour les besoins de l'ensemble des services municipaux de la Ville de Marseille

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 6, posée le 5 janvier 2023

Les équipements : joints anti-pinces doigts et convecteurs R21, sont-ils obligatoires pour les installations hors salle de classe ?

Réponse 6, transmise le 6 janvier 2023

Les joints anti-pinces doigts et convecteurs R21, ne sont pas obligatoires pour les installations hors salle de classe.

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Aucune modification des documents de la consultation n'a été effectuée à ce jour.

La date limite de remise des offres prévue le 25 janvier 2023 à 16h est maintenue.